

## Frais annuels de scolarité

Les frais mentionnés ci-dessous sont à la charge de l'étudiant. Ils le sont à titre indicatif et sous réserve de modifications.

Habituellement, les frais annuels sont facturés au début de l'année scolaire. Etat au mois de septembre 2023.

### ASA – Aide en soins et accompagnement

#### 1<sup>ère</sup> année

Ouvrages et matériel	CHF	250.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	50.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF	1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>1'550.-</b>

#### 2<sup>e</sup> année

Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	50.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>100.-</b>

### ASE – Assistant-e socio-éducatif-ve

#### 1<sup>ère</sup> année

	Profil-stages ou dual	Maturité intégrée
Ouvrages et matériel	CHF 480.-	CHF 620.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-	CHF 100.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF 1'200.-	CHF 1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF 1'830.-</b>	<b>CHF 1'970.-</b>

#### 2<sup>e</sup> année

	Profil-stages ou dual	Maturité intégrée
Ouvrages et matériel	-	-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-	CHF 100.-
Acompte voyage d'études de 3e année	CHF 350.-	CHF 350.-
<b>Total</b>	<b>CHF 500.-</b>	<b>CHF 500.-</b>

#### 3<sup>e</sup> année

	Profil-stages ou dual	Maturité intégrée
Ouvrages et matériel	-	CHF 50.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 50.-	CHF 100.-
Solde voyage d'études <sup>3</sup>	CHF 150.-	CHF 150.-
<b>Total</b>	<b>CHF 250.-</b>	<b>CHF 350.-</b>

## ASSC – Assistant-e en soins et santé communautaire

### 1<sup>ère</sup> année

	Profil-stages	Dual	Matu intégrée profil-stages	Matu intégrée Dual
Ouvrages et matériel	CHF 550.-	CHF 460.-	CHF 670.-	CHF 600.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-	CHF 100.-	CHF 100.-	CHF 100.-
Tenue de soins <sup>5</sup>	CHF 150.-	Selon institution	CHF 150.-	Selon institution
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF 1'200.-	CHF 1'200.-	CHF 1'200.-	CHF 1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF 2'050.-</b>	<b>CHF 1'810.-</b>	<b>CHF 2'170.-</b>	<b>CHF 1'950.-</b>

### 2<sup>e</sup> année

	Profil-stages	Dual	Matu intégrée profil-stages	Matu intégrée Dual
Ouvrages et matériel	CHF 10.-	-	CHF 10.-	-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-	CHF 100.-	CHF 100.-	CHF 100.-
Acompte voyage d'études de 3e année	CHF 350.-	CHF 350.-	CHF 350.-	CHF 350.-
<b>Total</b>	<b>CHF 510.-</b>	<b>CHF 500.-</b>	<b>CHF 510.-</b>	<b>CHF 500.-</b>

### 3<sup>e</sup> année

	Profil-stages	Dual	Matu intégrée profil-stages	Matu intégrée Dual
Ouvrages et matériel	-	-	CHF 50.-	CHF 50.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 100.-	CHF 100.-
Solde Voyage d'études <sup>3</sup>	CHF 150.-	CHF 150.-	CHF 150.-	CHF 150.-
<b>Total</b>	<b>CHF 250.-</b>	<b>CHF 250.-</b>	<b>CHF 350.-</b>	<b>CHF 350.-</b>

## ASSC – formation raccourcie

### 2<sup>e</sup> année

Ouvrages et matériel	CHF 500.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF 1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF 1'850.-</b>

### 3<sup>e</sup> année

Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 75.-
<b>Total</b>	<b>CHF 125.-</b>

## MPS-post CFC

Taxe d'inscription (facturée avant le début de la formation)	CHF	150.-
Ouvrages et matériel	CHF	150.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	100.-
Voyage d'études	CHF	500.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF	1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>2'150.-</b>

## IES – Infirmier-ère ES

### 1<sup>ère</sup> année

Taxes d'écolage <sup>4</sup>	CHF	1'500.-
Ouvrages et matériel	CHF	400.-
Tenue de soins <sup>5</sup>	CHF	150.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	100.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF	1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>3'400.-</b>

### 2<sup>e</sup> année

Taxes d'écolage <sup>4</sup>	CHF	1'500.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	100.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>1'650.-</b>

### 3<sup>e</sup> année

Taxes d'écolage <sup>4</sup>	CHF	1'500.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	100.-
Taxe d'examen	CHF	300.-
Inscription du diplôme dans le registre des professions de la santé GesReg	CHF	130.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>2'080.-</b>



<sup>1</sup> Un forfait de CHF 50.- de base est demandé pour l'organisation d'activités extrascolaires. Le montant est mis à jour à chaque début d'année scolaire et le solde remboursé à la fin de la formation s'il est supérieur à CHF 20.-.

<sup>2</sup> Dans les écoles professionnelles du canton de Berne, les frais pour le matériel scolaire général s'élèvent à 25 francs par demi-journée hebdomadaire, un plafond forfaitaire par année scolaire étant fixé à 100 francs. Les élèves ayant une dispense de culture générale bénéficient d'une réduction de CHF 25.-.

Les frais pour le matériel scolaire général couvrent notamment : les photocopies pour les cours et les examens distribuées par les enseignantes (y c. le solde de copies personnelles) / les cartes d'élève, badges / le matériel pédagogique dans le sens de consommables / les licences non spécifiques au métier, p. ex. pour la recherche (Getabstract, LinkedIn Learning, Brockhaus, Keystone, etc.)

<sup>3</sup> Un acompte pour le voyage d'études est perçu lors du deuxième semestre de 2<sup>e</sup> année. Le solde final est facturé après le voyage d'études, selon le coût réel, en principe CHF 150.- environ.

<sup>4</sup> La taxe d'écolage est facturée en deux fois, après chaque début de semestre.

<sup>5</sup> La tenue de soins, composée généralement d'une tunique, d'un pantalon et de chaussures, est à acquérir par l'élève selon les consignes données.

<sup>6</sup> Dans le cadre des classes BYOD, l'élève doit disposer d'un ordinateur personnel selon les configurations minimales requises : détails transmis par courrier avec les informations de la rentrée.

## Salaire

L'élève suivant une formation profil-stages ou formation plein temps au ceff SANTÉ-SOCIAL perçoit un salaire.

- **Selon les obligations légales, des charges sociales sont déduites mensuellement du montant brut. Ainsi le montant versé subit les imputations suivantes :**

AVS : 5.3 % | AC : 1.1%

Comme tout autre salaire, celui de l'élève profil-stages ou plein temps du ceff SANTÉ-SOCIAL doit être déclaré aux impôts. Merci de vous référer à l'organisme compétent de votre canton pour toute question.